

## Un revenu viager garanti à tout âge



En combinant les avantages d'une rente certaine à ceux d'une garantie de retrait minimum, un épargnant qui veut prendre sa retraite avant l'âge de 65 ans peut le faire et bénéficier du niveau de vie qu'il souhaite.

### LA SITUATION

Marie est âgée de 60 ans. Elle est en mesure de placer 350 000 \$ afin de compléter son revenu de pension. Au lieu d'attendre jusqu'à 65 ans, elle veut prendre sa retraite dès à présent et commencer à recevoir un revenu immédiatement. Si l'on tient compte de son niveau de vie, Marie devra prélever 14 000 \$ par année sur son placement de 350 000 \$. Marie a entendu parler d'une garantie de retrait minimum (GRM), disponible dans le cadre d'un contrat à fonds distincts, comme moyen de provisionner un plan de retraite. Elle se demande si ce type de placement pourrait lui convenir.

Marie rencontre Jean, son conseiller, afin de définir une solution de placement qui lui permettra de prendre sa retraite rapidement. Jean lui explique qu'un produit assorti d'une GRM peut procurer un revenu de retraite prévisible, durable et potentiellement croissant à vie. Ce type de produit présente ses propres caractéristiques et avantages, dont le versement d'un revenu plus élevé à

un âge plus avancé ainsi que l'ajout d'un boni chaque année au cours de laquelle aucun retrait n'est effectué. Toutefois, parce que Marie a besoin d'un revenu immédiatement, elle ne pourra pas bénéficier de ces avantages importants.

### LA SOLUTION

Afin de procurer à Marie le revenu qu'elle souhaite aujourd'hui, Jean lui suggère de répartir son placement de 350 000 \$ entre deux produits : une rente certaine et une GRM. Une rente certaine procure un revenu régulier garanti pendant une période déterminée. Une fois cette période terminée, les arrérages cessent et le contrat prend fin. Une rente certaine pourrait procurer à Marie un revenu immédiat. Une fois le contrat de rente échu, elle pourrait commencer à tirer un revenu du produit avec GRM. Il résume sa recommandation dans le tableau qui suit.

**Le capital de 350 000 \$ de Marie peut lui procurer un revenu annuel garanti d'au moins 14 000 \$ la vie durant, et ce, dès l'âge de 60 ans. Voici comment :**

Produit et détail	Montant placé (\$)	Revenu annuel garanti (\$)
<b>Rente certaine d'une durée de 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Procure à Marie un revenu immédiat jusqu'à l'âge de 65 ans</li> <li>■ Doit être provisionnée au moyen de fonds non enregistrés</li> </ul>	<b>70 000</b>	<b>14 055*</b>
<b>GRM</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Procure à Marie un revenu viager à compter de l'âge de 65 ans</li> <li>■ Peut être provisionnée au moyen de fonds enregistrés ou non</li> </ul>	<b>280 000</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Il s'agit du placement initial de Marie dans le produit assorti d'une GRM. Si l'on y ajoute les bonis (5 % par année quand aucun retrait n'est effectué) versés pendant 5 ans, soit 70 000 \$, la base de son revenu garanti s'élèvera à 350 000 \$</li> <li>■ Ces montants ne tiennent pas compte des réinitialisations, autre caractéristique des produits avec GRM, qui pourraient accroître les garanties si la conjoncture s'y prête</li> </ul>	<b>14 000</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Montant qui correspond à 4 % de 350 000 \$, la base du revenu garanti accrue de Marie</li> </ul>

À titre indicatif uniquement. \* Montant d'une rente certaine d'une durée de 5 ans, souscrite le 5 juillet 2012, et correspondant à la somme de 12 versements mensuels ayant débuté un mois après la date de souscription. Dans le cas du produit assorti d'une GRM, on suppose l'option de versement sur une tête et un boni annuel de 5 % (versé seulement durant la période de report du revenu) ainsi qu'un pourcentage de versement de 4 %. Les pourcentages de versement et les taux des bonis en vigueur au moment de la souscription peuvent changer. Pour connaître les taux courants, visitez le site [fpgselectmanuvie.ca](http://fpgselectmanuvie.ca).

Ce tableau indique qu'en plaçant en même temps dans une rente certaine et dans un produit assorti d'une GRM, Marie commencera immédiatement à recevoir un revenu annuel de 14 055 \$ pendant 5 ans. Quand Marie atteindra l'âge de 65 ans, le produit avec GRM lui procurera un revenu annuel d'au moins 14 000 \$. Si elle souscrit les deux produits, Marie bénéficiera :

- Du revenu immédiat et garanti provenant de la rente
- Des bonis prévus dans le cadre du produit avec GRM, pendant 5 ans
- D'un pourcentage de versement plus élevé dans le cadre du produit avec GRM, car elle commencera à tirer un revenu à 65 ans et non à 60 ans
- Du revenu annuel nécessaire pour assurer son niveau de vie à la retraite

Les contrats de rente et les produits avec GRM d'Investissements Manuvie peuvent offrir un revenu de retraite garanti, durable et potentiellement croissant. Investissements Manuvie est une unité de la Financière Manuvie, l'une des sociétés d'assurance les plus solides du Canada.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE CONSEILLER OU VISITEZ NOS SITES [MANUVIE.CA/INVESTISSEMENTS](http://MANUVIE.CA/INVESTISSEMENTS) ET [FPGSELECTMANUVIE.CA](http://FPGSELECTMANUVIE.CA)**



**Investissements Manuvie**

Pour votre avenir<sup>MC</sup>

Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Le dépassement des limites de retrait peut avoir une incidence négative sur les versements futurs. Des restrictions relatives à l'âge et d'autres conditions peuvent s'appliquer. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers est l'émetteur de tous les contrats de rente Manuvie et du contrat d'assurance FPG Sélect Manuvie, qui peut être assorti de l'option RevenuPlus, ainsi que le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats. Les noms Manuvie et Investissements Manuvie, le logo qui les accompagne, le titre d'appel « Pour votre avenir », les quatre cubes et les mots « Solide, Fiable, Sûre, Avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

MK2414F 08/12 TMK849F